



## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-03340**

DE : **M. MILLER (BRUCE-GREY-OWEN SOUND)**

DATE : **LE 9 AVRIL 2019**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **SIGNÉ PAR L'HONORABLE NAVDEEP BAINS**

---

Réponse du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**droit à la vie privée et de la protection de l'information**

---

**TRADUCTION**

---

**RÉPONSE**

En novembre 2018, le statisticien en chef a déclaré publiquement que Statistique Canada n'irait pas de l'avant avec le projet pilote sur les données financières, tant que l'organisme n'aura pas répondu aux préoccupations relatives à la vie privée exprimées par les Canadiens. Aucune donnée n'a été recueillie et Statistique Canada n'a reçu aucun renseignement en lien avec ce projet pilote. Le projet pilote dans le cadre duquel ces renseignements auraient été recueillis n'a jamais été entrepris, et l'élaboration du projet a été mise en suspens jusqu'à ce que l'organisme ait répondu aux préoccupations relatives à la vie privée soulevées par les Canadiens.

Statistique Canada continue de travailler en collaboration avec le commissaire à la protection de la vie privée afin de s'assurer de répondre aux besoins des Canadiens en matière d'information, tout en veillant à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour protéger les renseignements confidentiels. Le Commissariat à la protection de la vie privée rendra bientôt son rapport sur ce projet, et Statistique Canada attend les recommandations avec intérêt.

Il est important de noter que Statistique Canada travaille depuis longtemps, soit depuis plus de cent ans, avec des renseignements complexes et détaillés. L'organisme a de solides antécédents au chapitre de la

production de données de grande qualité pour les Canadiens, afin de leur permettre de prendre de bonnes décisions, ainsi que de la protection de la vie privée et de la confidentialité. Statistique Canada a toujours respecté la vie privée des Canadiens et continuera de le faire.

En fait, Statistique Canada doit, en vertu de la loi, assurer la confidentialité des renseignements obtenus auprès des répondants aux enquêtes et des fournisseurs de données. L'engagement de l'organisme envers la protection des données est ancré dans ses politiques et ses pratiques relatives aux activités de collecte, d'analyse et de diffusion des données.